

Décembre 2005

Québec, le 22 décembre 2005

Monsieur Gilbert Grenon
Directeur général
Cégep de Jonquière
2505, rue Saint-Hubert
Jonquière (Québec) G7X 7W2

**Objet : Suivi apporté au rapport final d'évaluation institutionnelle du
Cégep de Jonquière**

Monsieur le Directeur général,

La Commission d'évaluation de l'enseignement collégial a pris connaissance, lors de sa réunion du 13 décembre 2005, des mesures prises par le Cégep de Jonquière pour donner suite au rapport d'évaluation institutionnelle. La Commission constate les actions déjà réalisées et elle note que d'autres seront entreprises incessamment.

Dans son rapport d'évaluation, la Commission avait adressé au Collège deux recommandations. Le Collège devait adopter et appliquer une politique de gestion des ressources humaines. Il devait également entreprendre des actions en vue d'améliorer le taux de réussite à l'épreuve uniforme de français.

Le Collège a adopté, en juin 2005, une politique de gestion des ressources humaines (PGRH) à la suite des travaux d'un comité d'élaboration et de consultations menées auprès de tout le personnel et ce, tant à Jonquière qu'au Centre d'études collégiales en Charlevoix. La politique s'appuie sur la mission du Collège et elle présente la philosophie de gestion, les principes et les valeurs du Collège en matière de gestion des ressources humaines, notamment le respect et la reconnaissance des individus. Elle définit les objectifs poursuivis et elle décrit les attentes du Collège envers les gestionnaires et le personnel ainsi que les responsabilités des divers intervenants relativement à la mise en œuvre de la politique.

La PGRH prévoit plusieurs politiques, programmes et activités portant notamment sur l'accueil, l'intégration, l'évaluation, la valorisation et la reconnaissance du personnel. En outre, la politique précise un mécanisme d'évaluation et de révision. Le Collège a produit un échéancier de mise en œuvre qui s'étend de 2004 à 2008 et qui comporte un partage des responsabilités. Quelques mesures sont déjà mises en application relativement à la planification et l'intégration de la relève, la valorisation et la reconnaissance du personnel ainsi que la qualité de vie au travail. La Commission considère que le Collège a réalisé un premier pas dans l'application d'une PGRH. La mise en œuvre de la politique reste toutefois à compléter.

En vue d'améliorer la réussite à l'épreuve uniforme de français (EUF), le Collège a mis en place un comité formé par la Direction des études et le Département de français. Le comité a procédé à une analyse de la situation où il a notamment réalisé un bilan départemental portant sur les pratiques et les actions pédagogiques. Des mesures ont été mises en place, dont la préparation des élèves à l'épreuve par une mise en situation. Le Collège constate les progrès réalisés. La Commission considère que l'analyse du Collège et les actions entreprises ont permis d'améliorer la situation.

La Commission reconnaît les efforts entrepris par le Cégep de Jonquière pour répondre aux recommandations du rapport. Elle estime que les suites apportées à la recommandation portant sur l'amélioration de la réussite à l'épreuve uniforme de français sont satisfaisantes. Elle prend bonne note des actions entreprises et prévues en vue de satisfaire à la recommandation portant sur la mise en œuvre de la PGRH. Elle demande au Collège de faire état des actions réalisées à cet égard, au début de l'automne 2006.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur général, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

La présidente,

Nicole Lafleur